

14 ET 15 DÉCEMBRE
2024

Marché de Noël BRANTÔME

EN PÉRIGORD

CHORALE
MAPPING SUR L'ABBAYE
FEU D'ARTIFICE

PÈRE NOËL
ANIMATIONS

ARTISANS D'ART
PRODUCTEURS
FERMIERS



CARROUSEL
GRATUIT

Place d'Albret et quai Bertin
Samedi de 10h à 20h
Dimanche de 10h à 18h

Infos et programme
<https://www.calameo.com/accounts/7783994>
07 81 10 96 73
facebook.com/marchenoelbrantome





Programme



Vendredi 13

Fête de la Lumière

- Visite nocturne de l'Abbaye de Brantôme, à 17h, gratuite, sur réservation à l'Office de Tourisme (maximum 40 personnes)
- Dépôt de bougies sur le pont coudé à 18h
- Arrivée du Père Noël à 18h45 sur le parvis de l'abbaye
- Ambiance musicale par histoire de voir
- Vente de vin chaud et jus de pomme par le ruban vert

Samedi 14

Marché de Noël de 10h à 20h

- Marché de producteurs fermiers et d'artisans d'arts
- Atelier famille, vente de soupe et de petits choux avec l'association Le Ruban Vert
- Carrousel Gratuit
- Arrivée du Père Noël par la Dronne en bateau à 11h et 15h
- 17h Place d'Albret Chorale des "Petits chanteurs des rues"
- 18h30 Mapping sur l'Abbaye St Pierre de Brantôme par "Histoire2voir"
- 19h Feu d'artifice

Dimanche 15

Marché de Noël de 10h à 18h

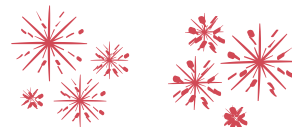
- Marché de producteurs fermiers et d'artisans d'arts
- Carrousel Gratuit
- Arrivée du Père Noël par la Dronne en bateau à 11h et 15h

⚠ Attention, à partir de 16h le pont de l'abbaye, la route de puyjoli et le parking de la place du marché seront fermés ! Les personnes présentes sur la place du marché pourront sortir par la rue Victor Hugo.

Rencontre des aînés

Comme l'an dernier, nous vous proposerons de nous retrouver au printemps pour un après-midi festif ; aussi, surveillez bien votre boîte aux lettres.

En attendant ces retrouvailles, prenez bien soin de vous et passez de belles fêtes.



Dates cinéma



18 décembre 2024

15 janvier 2025

26 février 2025

26 mars 2025

23 avril 2025

28 mai 2025

20H30

SALLE DU DOLMEN



Vendredi 13 Décembre



Micro-Folie Dronne et Belle

19 h 40 : présentation de l'œuvre et de son contexte de création

20 h 00 : début de la diffusion

Informations et réservations :

05.53.05.70.21 ou micro-folie@dronneetbelle.fr

Église Notre-Dame, Office de tourisme



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural / Europe investit dans les zones rurales
Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne dans le cadre du programme Leader

DONS DE SANG 2025 SALLE DU DOLMEN-SUR RDV

www.dondesang.efs.sante.fr

L'Amicale pour le Don de Sang Bénévole de Brantôme vous communique les dates des prochaines collectes de sang :

- Mercredi 5 MARS 2025
- Mercredi 21 MAI 2025
- Mercredi 16 JUILLET 2025
- Mercredi 24 SEPTEMBRE 2025
- Mercredi 26 NOVEMBRE 2025

Ces collectes se dérouleront à la Salle du Dolmen, de 15h à 19h. Depuis début 2024, sur 4 collectes, nous avons accueilli 443 donateurs.

Un grand merci à ces généreux donateurs. Nous serons heureux de vous accueillir, en 2025, dans une ambiance toujours aussi chaleureuse et conviviale. Venez nombreux contribuer à sauver des vies !



Cette année s'achève avec une succession de difficultés susceptibles de remettre en cause les habitudes de vie de nos sociétés européennes et donc de nos collectivités.

Elles s'annonçaient depuis un certain nombre d'années mais nous avons préféré ignorer les menaces pensant que « tout finirait par s'arranger » sans avoir à fournir des efforts.

Il est vrai que le simple bon sens, la raison et la réflexion approfondie sur le long terme s'accommodent mal du tumulte médiatique, toujours avide de sensationnel, et de l'immédiateté (tout, tout de suite).

Les conflits armés, notamment celui d'Ukraine, les résultats des élections américaines ouvrent une période d'incertitudes et ne seront pas sans conséquence pour nous.

La situation économique inquiétante du pays impactera, dès 2025, nos collectivités (charges supplémentaires de tous ordres, subventions plus difficiles à obtenir, baisse du taux de remboursement de la TVA etc...).

Le département pour sa part sera dans l'impossibilité d'aider les communes et communautés de communes pendant 3 ans au moins.

Pour surmonter une telle situation, il serait fondamental que chacun dépasse ses postures, ses intérêts électoraux pour rechercher ensemble les solutions les plus pertinentes de nature à sortir le pays de l'impasse. Malheureusement, nous en sommes loin !

Il appartient également à chacun d'entre nous d'accepter de regarder la réalité en face et de se montrer responsable car il s'agit, avant tout, de SAUVER L'ESSENTIEL.

S'agissant de notre commune, les dossiers de mise en sécurité du mur des allées Henri IV, de la Garenne, les travaux de prévention des inondations, l'entretien des nombreux bâtiments, des logements et de la voirie seront prioritaires dans le budget 2025.

Le pire n'étant pas toujours sûr, heureusement, **nous formons des vœux pour que 2025 soit une année utile pour surmonter les difficultés et préserve chacun et chacune d'entre vous. Nous vous adressons nos meilleurs vœux et vous souhaitons avant tout une bonne santé et de beaux moments de vie.**

Monique RATINAUD
Maire de Brantôme en Périgord

M. Frédéric BIAMONTI a pris ses fonctions au sein de la mairie en tant que directeur des services techniques le 15 septembre dernier, en remplacement de M. Jean-Michel BOYER qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Nous souhaitons une belle retraite à M. BOYER et la bienvenue à M. BIAMONTI qui a sillonné notre vaste territoire afin de s'imprégner des missions à accomplir.

Vœux des maires

Cantillac : 22/12-17h30

Brantôme : 10/01-18h30

Eyvirat : 17/01-18h30

Valeuil : 18/01-10h30

La Gonterie-Boulouneix : 18/01-18h30

Sencenac-Puy de Fourches : 24/01-18h30

St-Crépin-de-Richemont : 25/01-18h30

St-Julien-de-Bourdeilles : 31/01-18h30



Le nouvel hôtel de ville

Les services de la mairie (pôle administratif, France Services et police municipale) devraient aménager dans les nouveaux locaux **à partir du 20 janvier 2025.**

Comme souvent en pareille circonstance, les finitions ont pris quelques retards.

Des visites seront proposées ultérieurement aux habitants de la commune nouvelle afin de leur permettre de découvrir ce nouvel outil et l'intérêt qu'il présente pour tous.

Dans l'attente du déménagement de l'Office de Tourisme dans les locaux actuels qui nécessiteront quelques adaptations, les guides du site s'y installeront, ce qui permettra d'ouvrir immédiatement le rez-de-chaussée de l'abbaye aux visiteurs et de proposer des expositions, entre autres.

Mots des maires délégués

EYVIRAT ET LA COMMUNE NOUVELLE

Petit à petit, grâce à notre commune nouvelle, le bourg d'Eyvirat s'embellit. La dernière acquisition est une belle rambarde installée sur le parvis de l'église.

Merci à tous les agents du service technique de la commune et à son nouveau directeur. Nous avons pu également, cette année, faire un important investissement sur plusieurs voiries communales.

Nous espérons que cet effort pourra se poursuivre en 2025.

Malgré la situation inquiétante que nous traversons, nous vous souhaitons de passer, avec vos familles et vos amis, de très belles fêtes.

131^E FÊTE DE LA ROSIÈRE

Dimanche 11 août, nous avons à nouveau réussi à mettre à l'honneur une jeune fille de notre commune :

Agathe DAURIAC MALPONT, accompagnée de sa demoiselle d'honneur Anaë DE LA CROMPE.

Elles nous ont fait la surprise d'arriver sur un beau char fleuri, précédé d'un cortège de mobylettes des années 70.

La cérémonie du couronnement a eu lieu sous un soleil de plomb ! Malgré tout, cette fête traditionnelle a pu se dérouler avec ses nombreuses attractions, notamment 3 structures gonflables pour les enfants.

Le repas nous a été servi sous un plus grand chapiteau prêté et monté par le Comité Foire Expo de Brantôme. Nous remercions donc chaleureusement M. Jean-Pierre LOUBET et toute son équipe.

Cette journée s'est terminée par un très beau feu d'artifice tiré.

Un grand merci au Comité des fêtes d'Eyvirat pour l'organisation de cette journée.



Guy-José LAGARDE

COMMUNE HISTORIQUE DE CANTILLAC : RETROSPECTIVE DE L'ANNÉE

27 MARS 1944 / 27 MARS 2024 : Inauguration d'un panneau signalétique

« Le texte a été réalisé à partir des souvenirs des acteurs de cette histoire singulière de la résistance à Cantillac et/ou de leurs descendants. Les émotions vécues lors de ces événements, s'ils laissent une trace profonde, peuvent aussi en altérer les représentations. En outre, le temps faisant son œuvre, les témoignages peuvent diverger. Si des versions différentes, suivant les récits, peuvent exister, cela n'enlève rien au courage des participants » (extrait du texte écrit par Jean-Pierre Grolhier, fils de résistant).



De nouveaux temps de partage joyeux et intergénérationnels pour cette année 2024 avec l'association Cantill'activ.

Concours de belote (9 Mars) – Fête des voisins (31 Mai) – Halloween (31 Octobre)



Dominique FUHRY

Rentrée scolaire

Rentrée scolaire aux écoles de Brantôme en Périgord : une année sous le signe de la bonne humeur le lundi 2 septembre, avec un enthousiasme et quelques pleurs palpables dans l'air.

L'établissement de Brantôme qui compte 9 classes – 3 pour la maternelle et 6 pour l'élémentaire - peut se réjouir d'un effectif en hausse. En effet, cette année, 222 élèves ont fait leur rentrée contre 208 l'an dernier.

Cette augmentation a nécessité l'achat de matériel tels que des lits pour la sieste des petits, des bureaux et des chaises que la municipalité a financés volontiers, en plus du budget alloué en début d'année.

La classe de Sencenac, qui fait partie du RPI Biras / Sencenac Puy de Fourches accueille quant à elle 23 enfants (7 pour le CM1 et 16 pour le CM2) sur un effectif total, pour le regroupement, de 89 enfants.

Comme chaque année, nous pouvons souligner le travail des agents du service technique qui ont œuvré sans compter durant les 2 mois d'été pour évacuer les encombrants triés par les enseignants et effectuer les divers travaux d'entretien, intérieurs et extérieurs, dans les écoles. Un grand merci à eux.

Nous souhaitons une très belle année scolaire, riche de projets pédagogiques, culturels et sportifs, à tous les enfants et aux enseignants.



Micro-Folie

La Micro-Folie Dronne et Belle a le plaisir d'accueillir les élèves de l'école et du collège de Brantôme ainsi que les enfants du centre de loisirs pour des visites le mardi d'octobre à mars. Elles sont préparées sur mesure selon les envies des accompagnateurs et permettent de découvrir une multitude de thèmes : les arbres, le voyage, la nature, le goût, les insectes... Chaque sélection d'œuvres est complétée par des activités ludiques : jeux, lectures offertes, ateliers plastiques.

Une journée exceptionnelle sur le thème de la Préhistoire a eu lieu le mercredi 20 novembre. En partenariat avec le Musée national de Préhistoire des Eyzies, la guide-conférencière Eléonore de Castro a donné trois conférences intitulées « Bavartdage des cavernes » à destination d'une classe de 6e, d'un groupe du centre de loisirs et du tout public. Les enfants du centre de loisirs ont aussi participé à des ateliers de fouilles et d'archéozoologie avec les médiateurs du Pôle d'interprétation de la Préhistoire.

Rejoignez la page Facebook Micro-Folie Dronne et Belle :



Aire de covoiturage : rappel

Une aire de co-voiturage a été **aménagée par le département** près du rond-point de la route de Périgueux, à l'entrée de la route de Vigonac. Elle est clairement signalée par un totem.

Le département va réaliser un aménagement complémentaire visant à sécuriser l'accès pour les piétons et vélos (éclairage, balisage matérialisant les espaces réservés à ces derniers). Afin de réduire vos frais de transport et l'empreinte carbone : pensons covoiturage ! Pour cela, vous êtes vivement invités à utiliser cette infrastructure.



Principaux travaux réalisés en 2024

Outre les gros chantiers de l'hôtel de ville et de la salle de Sencenac-Puy de Fourches, la commune a poursuivi son programme de rénovation et d'amélioration de son patrimoine et de ses infrastructures :

BÂTIMENTS

- Gendarmerie : achèvement de la phase 2 avec le remplacement de la clôture et du portail répondant aux normes ministérielles.
- Église de Cantillac : étaieage de la voûte pour éviter son effondrement dans l'attente de sa réhabilitation.
- Restauration du garde-corps de l'église d'Eyvirat.
- Travaux de rénovation de toitures sur différents bâtiments des communes historiques (Valeuil ; Brantôme : ancien Vox, abbaye, presbytère et église).
- Remplacement de diverses menuiseries
- Remplacement du chauffage de la salle des fêtes de Sencenac-Puy de Fourches.
- Restaurant scolaire : réparation de désordres structurels et isolation des groupes froids de la toiture.

VOIRIE / AMÉNAGEMENT URBAIN

- Travaux de réfection de la voirie communale de la commune nouvelle outre des travaux d'entretien habituels.
- Modernisation de l'éclairage public : phase 2 et la phase 3 en cours.
- Enfouissement des réseaux électriques rue Dessalles Quentin et rue commando Valmy (les anciens poteaux seront très prochainement retirés).
- Travaux connexes à l'aménagement foncier de Saint-Crépin de Richemont.
- Aménagement du Chemin du Vert Galant et création d'une plateforme de point d'apport volontaire des déchets ménagers en plus des containers destinés uniquement aux professionnels.

Un état des lieux complet des travaux à réaliser à plus ou moins long terme a été établi tant sur les bâtiments, les ouvrages d'art que sur la voirie et laisse présager qu'une importante part du budget 2025 devra être consacrée à ces travaux de rénovation et d'amélioration. Le traitement des eaux pluviales (bassin de rétention route d'Angoulême) sera également un axe prioritaire.

TRANSPLANTATION DES TILLEULS DU PARVIS DE LA NOUVELLE MAIRIE

Deux tilleuls présents sur le parvis du futur hôtel de ville ont été soigneusement déracinés et transplantés en lisière du parking des canoës en novembre.

Leurs racines étant situées à une hauteur supérieure au niveau fini du futur béton désactivé, il a été décidé de les déplacer pour leur assurer un meilleur avenir.

Ce sont trois érables de type *Pacific sunset* qui les ont remplacés courant novembre, plantés par les agents des espaces verts.



Ruisseau des fontaines noires
nettoyé par le SRB Dronne.

MUR DE SOUTÈNEMENT DES ALLÉES HENRI IV

Enfin, nous allons pouvoir passer aux « travaux pratiques ». La consultation visant à retenir une entreprise à cet effet a été publiée. Le maître d'œuvre rendra son rapport d'analyse aux alentours du 5 décembre. L'ordre de service devrait être lancé le 15 janvier. Un mois de préparation de chantier semble nécessaire. Les travaux proprement dits devraient s'achever avant la saison estivale... Si les conditions météorologiques sont favorables.

Durant les travaux, l'accès au parking sera complètement fermé aux véhicules. Cependant, nous étudions une solution pour permettre une circulation par la rue Lacouture et la rue Joussein avec, peut-être, un système de feux.

Déchetterie

Votre nouvelle déchetterie est ouverte depuis le 5 novembre 2025 à la ZAE de Valeuil.

Pour y accéder, un **badge** est désormais nécessaire.

Pour en faire la demande, rendez-vous sur :

www.smctom-nontron.ecocito.com

Si vous n'avez pas encore votre badge, présentez simplement à l'agent sur place un **justificatif de domicile**.

Retrouvez les nouveaux horaires au dos de ce bulletin.



RAPPEL CONCERNANT LES ORDURES MÉNAGÈRES

Vous devez déposer vos déchets recyclables en vrac dans les containers jaunes. Il est donc inutile et interdit de les rassembler dans des sacs en plastique, non recyclables, car cela complexifie leur tri.



Lorsque les consignes de tri ne sont pas respectées, les déchets « à l'origine recyclables » sont alors traités comme non recyclables, ce qui a pour conséquence d'augmenter le volume d'ordures enfouies et d'assujettir le SMCTOM à des amendes très élevées qui sont ensuite répercutées sur le montant de la taxe payée par tous les concitoyens. Nous sommes donc **TOUS RESPONSABLES !**

Les bouteilles et autres objets en verre doivent quant à eux être déposés **dans le container adéquat** et non déposés dans des cartons au sol !

Conséquences de l'interdiction d'utiliser des désherbants

Comme nous le savons tous, l'utilisation de désherbants est strictement interdite. La nouvelle commune est équipée de très nombreux espaces verts, d'une dizaine de cimetières et de deux terrains de foot (un terrain d'honneur et un terrain d'entraînement).

Face à ce constat, deux options s'offrent à nous :

- soit nous acceptons de changer notre vision et tolérons le fait que l'herbe ne soit pas tondue dès qu'elle a poussé un peu, y compris dans les cimetières ;
- soit nous augmentons les ressources humaines avec une augmentation de la pression fiscale sur les ménages pour faire face au surcoût budgétaire généré par des recrutements. (Rappelons que le taux d'imposition strictement communal reste inchangé depuis 2008.)

À ce jour, nous privilégions la première option d'autant que les citoyens ont aussi des obligations, notamment :

- La charge d'entretenir les trottoirs et caniveaux se trouvant devant chez eux (balayage, nettoyage et désherbage). Chacun « doit balayer devant sa porte ».
- La charge d'entretenir leurs tombes : les agents communaux ne sont pas habilités à entretenir les tombes ni leur entourage immédiat qui relèvent **exclusivement** des familles. Ils le font parfois lorsque les tombes sont manifestement à l'état d'abandon depuis longtemps. La présence de broussailles ou hautes herbes donne un aspect négligé qui nous vaut des critiques. OR, celui-ci n'est pas imputable à la collectivité.

Randonner en sécurité

En automne ou en hiver il est plaisant de se promener en forêt en famille ou avec son chien.

Voici quelques conseils pratiques pour y être en sécurité :

Porter des vêtements de couleur claire ou même colorés pour être visible de tous. En période de chasse, ne pas sortir des sentiers de randonnée et toujours privilégier les chemins balisés ! (Le tir est interdit en direction des chemins et des routes.)

Nous vous rappelons que pour se promener sur un terrain privé (forêt ou prairie...), il faut l'accord du propriétaire.

Bonnes promenades !



Bon à savoir

LE DÉBROUSSAILLEMENT POUR LA SÉCURITÉ CONTRE LES FEUX DE FORÊT

Les feux de forêt représentent un danger croissant en Dordogne. Pour réduire ce risque, il est essentiel de débroussailler les abords des habitations et des installations : 90 % des maisons détruites dans les incendies se trouvaient sur des terrains mal entretenus. Le débroussaillage consiste à couper la végétation autour des bâtiments pour limiter la propagation du feu, faciliter l'intervention des secours et protéger la biodiversité. Il est recommandé de réaliser ces travaux en automne et en hiver, lorsque la végétation est moins dense.

Les 9 actions essentielles à mettre en œuvre :

- Couper la végétation herbacée et la végétation buissonnante.
- Couper les branches en contact avec la maison ; éloigner les arbres trop proches.
- Élaguer les arbres conservés à 2,5 mètres de hauteur.
- Supprimer les arbustes sous les arbres.
- Couper les végétaux proches des constructions ; éviter le paillage végétal.
- Limiter l'épaisseur et la longueur des haies et les éloigner des bâtiments.
- Nettoyer les gouttières et enlever feuilles et aiguilles de pin.
- Éloigner les réserves de bois et les combustibles des constructions.
- Éliminer les résidus végétaux en déchetterie.

Cartographie:

www.dordogne.gouv.fr

Informations :

ddt-setaf@dordogne.gouv.fr

UNE AIDE POUR LES PROFESSIONNELS

Vous êtes artisan ou commerçant installé dans le Pays Périgord Vert ? Le dispositif ACP (Action Collective de Proximité) vous aide à développer votre entreprise grâce à des subventions pouvant couvrir jusqu'à 30 % des dépenses éligibles, pour des projets allant de 5 000 € à 75 000 € HT.

Contactez-nous pour en savoir plus et déposer votre candidature :
06 72 42 13 67

sandrine.mikulak@perigord-vert.com

Pour plus d'informations, rendez-vous sur :
www.perigord-vert.com ou contactez le Pays Périgord Vert au 05 53 06 01 00.



RENFORCER LA SÉCURITÉ DES HABITANTS

Afin de faire face du mieux possible à des catastrophes naturelles qui ont une fâcheuse tendance à se multiplier, la commune de Brantôme a élaboré, il y a plusieurs années déjà un plan communal de sauvegarde (PCS).

Il s'agit d'un dispositif destiné à préparer la commune à faire face à des événements d'urgence ; à organiser les moyens d'alerte et de secours ; à protéger la population et limiter les conséquences de telles crises.

Son contenu consiste à :

- identifier les risques sur le territoire, prévoir des plans d'évacuation, d'accueil et de secours ;
 - organiser les responsabilités et les rôles des intervenants ;
 - informer sur la communication avec la population.
- Ce plan inclut des formations et exercices réguliers pour tester les procédures et l'efficacité des réponses en cas de crises.

Ce plan doit, AVANT SEPTEMBRE 2025, être étendu à la commune nouvelle de Brantôme en Périgord.

La communauté de communes est désormais soumise à la même obligation. En raison de la spécificité d'un tel document et de son importance, elle a sollicité le concours d'une société spécialisée pour son élaboration mais aussi pour ses mises à jour. Elle a proposé aux communes intéressées de bénéficier des services de cette société (Numérisk) pour une contribution tout à fait raisonnable. La plupart de communes, dont la nôtre, ont accepté cette proposition qui permettra de mutualiser les informations des uns et des autres.

PROFITEZ DE LA FIBRE DÈS MAINTENANT !

Brantôme en Périgord bénéficie désormais du Très Haut Débit grâce à la fibre optique, un service révolutionnaire pour notre quotidien et notre commune. À ce jour, **37,8 % des logements sont déjà raccordés. Et vous ?**

Pourquoi passer à la fibre ?

- Profitez d'une connexion fiable et ultra-rapide
- Oubliez les coupures ou les ralentissements
- Des services essentiels comme la télémédecine ou les démarches administratives en ligne deviennent plus accessibles.
- **Le réseau cuivre (ADSL) est voué à disparaître dès 2028-2030.** Mieux vaut anticiper cette transition en optant dès maintenant pour la fibre.

Comment se raccorder ?

Contactez l'opérateur de votre choix pour choisir votre offre et planifier l'installation. Le raccordement est simple et suit généralement le même chemin que votre ancienne ligne téléphonique.

Vérifiez dès aujourd'hui votre éligibilité sur
nathd.fr/eligibilite

RÉCLAMATIONS CONCERNANT LA TAXE SUR LES LOGEMENTS VACANTS

En date du 4 juin 2019, le conseil municipal a décidé d'instaurer la taxe d'habitation sur les logements vacants depuis plus de 2 ans. Cette taxe a été votée dans le souhait d'être un facteur incitateur pour les propriétaires à louer ou céder leur bien et ainsi lutter contre l'importante vacance d'immeubles. Aussi, concernant les éventuelles réclamations, la commune ne pourra délivrer aucune attestation visant à une exonération de la taxe d'habitation sur les logements vacants. Seuls vos propres justificatifs feront foi (photos, factures eau, électricité, bail...). Ceux-ci sont à déposer ainsi que vos éventuelles questions via votre messagerie sécurisée auprès des services des impôts. Les services de la mairie sont également à votre écoute pour tous compléments d'informations.

Rendez-vous au printemps

NOUVELLE FÊTE DE LA BIÈRE

Depuis quelques années, aucun événement n'a pu se tenir pour le **1^{er} Mai**, en parallèle de la Saint-Sicaire. L'association La Charrette gourmande propose pour 2025 de lancer la fête de la Bière pour essayer de redonner un peu d'impulsion et d'allant à notre traditionnelle Saint-Sicaire.

Ainsi, le jeudi 1^{er} Mai, aura lieu la 1^{ère} fête de la Bière à Brantôme, dans le Grand Jardin, avec des brasseurs bien sûr mais également un repas midi et soir (choucroute...) et des animations musicales gratuites (concert rock, DJ...). Il ne reste plus qu'à croiser les doigts pour que nous puissions éviter les mauvais tours que la météo pourrait nous jouer !

BVB 2025 : LA COMMUNE PASSE LE RELAIS À



Après plusieurs années d'organisation par la commune de Brantôme, **le dimanche 8 juin 2025**, c'est sous l'égide de l'association Run Plaisir que se déroulera le trail BVB. Ce changement de main marque une nouvelle étape dans l'histoire de l'événement tout en préservant son parcours emblématique, garantissant aux participants de retrouver les sentiers qu'ils connaissent et apprécient.

Le parcours, qui serpente à travers les paysages spectaculaires de la région, restera identique cette année, pour le plus grand bonheur des habitués et des nouveaux venus. L'association Run Plaisir, reconnue pour sa passion du sport en plein air et son esprit convivial, a à cœur de conserver l'essence de cette course tout en apportant une touche de renouveau et une organisation attentive grâce à son équipe de bénévoles engagés.

Les passionnés de trail et les amateurs de nature peuvent déjà se réjouir : l'édition 2025 s'annonce comme une belle continuité, respectant l'authenticité du parcours tout en dynamisant l'événement avec l'énergie et l'engagement des membres de Run Plaisir. Que vous soyez coureur chevronné ou simple curieux, cette édition est une invitation à redécouvrir les richesses naturelles de Brantôme en Périgord et quelques-unes de ses communes historiques telles que La Gonterie, Saint-Julien de Bourdeilles et Valeuil, dans une ambiance sportive et chaleureuse.

L'équipe RUN PLAISIR

BRANTOMOBILE

Le samedi 15 juin 2024, Brantôme a accueilli la première édition du festival BRANTOMOBILE. A cette occasion, les parkings du centre-ville ont été fermés pour exposer 200 voitures de collection. Les très nombreux visiteurs ont pu déambuler de place en place pour admirer ce merveilleux patrimoine automobile mais également notre beau village. L'ensemble des communes historiques de Brantôme en Périgord (ainsi que quelques autres) ont été traversées par deux convois d'une trentaine de véhicules chacun. La journée a également été l'occasion de profiter du grand jardin dans lequel était installé le « village » (concerts, restauration, exposants). Cette manifestation (portée par le Foyer Laïque) a été rendue possible grâce au soutien de la quasi-totalité des commerçants et artisans de Brantôme, des collectivités (Municipalité, Département, Région), du Crédit Agricole, d'associations (Brantôme Animation et Foire Exposition) et d'autres partenaires. Merci à eux mais aussi merci à la centaine de bénévoles et au personnel municipal (police municipale et services techniques) qui se sont impliqués à 100%.

La seconde édition se déroulera le **samedi 14 juin 2025** avec quelques nouveautés : 250 voitures, motos anciennes, grande parade dans Brantôme...

N'hésitez pas à consulter le site brantomobile.fr et pourquoi pas à devenir bénévole.



Frédéric VILHÈS

Vie associative : chapeau bas !

La commune remercie sincèrement et chaleureusement les initiateurs et membres actifs du Comité Foire Expo et de l'APB (Association des Professionnels de Brantôme). Nous leur sommes reconnaissants pour leur engagement, leur dynamisme, leur bonne volonté, et parfois même leur abnégation tout au long de ces années.

L'occasion également de remercier tous les bénévoles des associations, qu'elles soient d'utilité publique, culturelles, sportives ou de loisir.

La fête des associations et soirée des talents, organisées par le Ruban vert et la municipalité le 14 septembre dernier, témoignent de cette reconnaissance et de cette belle dynamique qui anime notre commune.

N'oublions pas que toutes ces associations et leurs bénévoles participent d'une façon ou d'une autre à l'attractivité de notre territoire !

APB (ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE BRANTÔME EN PÉRIGORD)

Le 30 septembre dernier, l'APB a été dissoute après 4 ans d'existence. Les membres du bureau démissionnaires n'ont malheureusement pas trouvé de successeurs. L'APB a pu compter jusqu'à 82 adhérents, 1000 abonnés sur sa page Facebook.

L'association a organisé des actions commerciales en lien avec des événements tels que les fêtes des mères et des pères, les fêtes de Noël, la saint Valentin, le tour de France... Au cours de ces 4 ans, elle a également organisé des soirées cabaret, sans oublier sa participation à la fête de la musique et au marché de Noël.

Ces actions ont permis aux clients des commerces de Brantôme de gagner des cadeaux d'une valeur totale de 5.580 € et des chèques cadeaux. Ces chèques cadeaux d'une valeur totale de 34.155 € ont été vendus aux particuliers, aux entreprises et collectivités du territoire et ont été dépensés chez les commerçants adhérents.

Un site internet mettant en avant les commerces adhérents avait également été créé.

Plus récemment, l'APB a participé au financement de la bâche de protection pour les travaux de la rue Puyjoli, elle a fait fabriquer des disques bleus permettant ainsi de stationner gratuitement sur les emplacements prévus à cet effet. Ces disques sont à retirer chez les commerçants, à l'Office de tourisme ou bien à la mairie.

La dernière action de l'association est le financement d'un Carrousel pour le marché de Noël 2024. Ainsi, ce manège sera entièrement gratuit pour nos enfants !

Le solde de 5000 € est entièrement reversé à la mairie de Brantôme en Périgord pour financer d'autres actions permettant de dynamiser notre économie locale.



Le bureau

COMITÉ FOIRE EXPO

Le Comité Foire Expo, fondé en juin 1995, a largement contribué à l'animation de la commune. Georges Lamboley (président), Jean Lapouze (trésorier) et Paul Laborie (secrétaire) ont marqué les débuts de cette association avec l'incontournable Foire Exposition du 1er Mai. Un événement qui, pendant plus d'une vingtaine d'années, a accueilli de nombreux exposants et visiteurs locaux ou venus de plus loin.

En 2013, « l'Omelette géante » a fait son entrée au Grand Jardin pour le 15 août. Ce plat gargantuesque a su trouver son public, gourmand et curieux des quantités astronomiques d'ingrédients utilisés !

En 2014, le repas du cochon « On tue le cochon » s'est ajouté aux animations proposées.

En 2016, M. Jean-Pierre Loubet a repris la présidence, avec notamment à ses côtés M. Robert Debacq (trésorier) et Mme Sylvette Bouillaud (secrétaire).

La Foire Exposition a malheureusement cessé il y a quelques années suite à diverses déconvenues (problèmes notamment liés à la présence des bestiaux et des volailles), au manque d'exposants et à une météo devenue bien trop capricieuse à cette période (inondations...), mais les belles années restent évidemment dans nos mémoires.

L'association, avec une quarantaine de bénévoles dont quelques irréductibles, met finalement un terme à ses activités en cette fin d'année 2024. Merci à toutes celles et ceux qui l'ont fait vivre...

**COMITÉ
FOIRE EXPO
BRANTÔME**

INITIATIVES PATRIMOINE

La mairie de Brantôme-en-Périgord tient à remercier l'association Initiatives Patrimoine pour **la fresque murale dédiée au Tacot de Brantôme**. L'inauguration de ce décor s'est déroulée lors des Journées européennes du patrimoine et a rassemblé un grand nombre de Brantômais, témoignant de l'attachement collectif à ce moyen de transport historique.

Nous remercions M. Molleman auteur du livre « Un tramway nommé Tacot du Périgord » pour sa conférence, M. Charret Dykes, l'artiste talentueux qui a réalisé le décor, et tous les bénévoles passionnés de l'association pour leur investissement. Un grand merci également à M Jean-Claude FAUCOULANCHE, artisan de ce projet.

Bravo et encore merci à tous ceux qui ont contribué à cette belle journée et ce beau décor pour notre commune !



LES AMIS DE BRANTÔME : PRIX LITTÉRAIRE 2024, CHAPEAU L'ARTISTE !

Le talent et l'érudition n'ont pas besoin d'attendre la maturité pour s'exprimer et le jury du Prix littéraire Brantôme de biographie historique l'a bien compris qui, - pour sa 18e édition -, a décerné, le dimanche 10 novembre dernier, son prix 2024, à un jeune écrivain de 28 ans pour son tout premier ouvrage consacré au grand écrivain russe entré au panthéon de la littérature, Léon Tolstoï. Un essai biographique passionnant et impressionnant par sa hauteur de vue, une analyse et un changement d'habitudes littéraires remarquables par la présidente du jury, Anne-Marie Cocula, qui a conclu sa magistrale intervention par ces mots à l'adresse de l'auteur : « Merci beaucoup de nous avoir tant dépayés et appris... ».

À 28 ans, Joachim Le Floch-Imad est diplômé de Sciences Po et de la Sorbonne ; il est aussi directeur de la Fondation Res Publica et enseigne la culture générale et la littérature dans le supérieur. Heureux sont les élèves qui sont amenés à écouter son enseignement comme nous avons nous-mêmes apprécié la richesse, la profondeur et la clarté de ses propos lors de la cérémonie de remise du prix !

Après une série de questions – réponses avec l'auteur, très honoré et touché de l'accueil brantômais, la séance s'est poursuivie par une suite de dédicaces de son ouvrage, autour d'un apéritif convivial offert par la municipalité. Nul doute que Joachim Le Floch-Imad ne s'en tiendra pas à ce seul livre. L'avenir nous le confirmera bientôt. Pierre Corneille, dans Le Cid, fait dire à Rodrigue : « Je suis jeune, il est vrai ; mais aux âmes bien nées, la valeur n'attend pas le nombre des années ». Nous dédions cette parole à notre jeune lauréat qui a su éveiller simultanément l'attention de notre comité de lecture puis de notre jury.



© JP. POUXVIEL

Catherine Distinguin, présidente

BRANTÔME ANIMATIONS

Les activités de l'Association BRANTÔME ANIMATIONS ont évolué en 2024 et ont été encore une fois bien appréciées et encouragées par les exposants et les visiteurs.

2025 sera sous la même impulsion avec quelques améliorations :

- 3 vide-greniers programmés le **11 mai**, le **20 juillet** et le **21 septembre**
- organisation de la brocante enfants, le **9 novembre**, afin d'aider les plus démunis à bénéficier de vêtements, jouets, etc... à des prix réduits pour que Noël soit une fête pour tous.

Nous espérons vous accueillir dans le Jardin des Moines ou à la salle du Dolmen, comme exposants, visiteurs et pourquoi pas comme bénévoles... De magnifiques journées en perspective, rendues possible grâce au soutien de la mairie et de nos bénévoles que nous remercions.

Nous profitons de ce numéro de fin d'année pour lancer un message à **TOUTE PERSONNE désireuse de venir nous rejoindre** pour nous aider lors de nos manifestations. Elles seront les bienvenues et nous serons très heureux de les accueillir parmi nous.

Contact : Mme DUPUY Viviane 06 86 84 90 09, Présidente ou M. MAURY Gérard, 06 72 28 01 70

Toute l'équipe de Brantôme Animations vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année.

CAP'TV : LA TÉLÉ PARTICIPATIVE EN PÉRIGORD

En 2023, avec quelques jeunes de Brantôme en Périgord, l'association Histoire2Voir a créé la chaîne associative de télévision participative : CAP'TV Périgord Vert.

Lancée avec l'ambition de renforcer la communication locale, CAP'TV est une télé participative conçue par les habitants, pour les habitants. Elle se veut un outil accessible et ouvert à tous : du simple amateur au professionnel. Grâce à la collaboration des habitants, la chaîne devient une véritable plateforme où chacun peut partager son regard, son savoir-faire et ses idées. Elle offre ainsi une nouvelle façon de vivre et de partager la vie en milieu rural.

Les thématiques abordées par CAP'TV sont aussi diverses que le territoire qu'elle couvre : des reportages sur les richesses patrimoniales du Périgord aux initiatives citoyennes et sportives locales, en passant par les événements culturels et les projets communautaires. Chaque programme est l'occasion de valoriser l'engagement des habitants et de renforcer le lien social entre les communes souvent éloignées les unes des autres.

L'un des aspects les plus novateurs de CAP'TV est sa dimension participative. Chaque personne, qu'elle soit passionnée par le cinéma, la vidéo, le journalisme ou simplement désireuse de partager une histoire locale, peut apporter sa contribution. De plus, l'une des valeurs essentielles de CAP'TV est l'inclusivité. La chaîne n'est pas réservée à une élite, mais à tous ceux qui souhaitent s'investir dans leur territoire. Si vous êtes curieux de découvrir les coulisses de cette télé participative, si vous avez une idée de programme, ou si vous souhaitez tout simplement participer à l'aventure, il n'y a qu'à nous contacter ! CAP'TV est un espace de création et de partage, où chaque voix compte, et où chaque projet est une nouvelle opportunité pour faire rayonner le Périgord Vert.

À travers son concept de télé participative, CAP'TV devient bien plus qu'une simple chaîne de télévision. Elle est un vecteur d'identité locale...et qui sait ? Peut-être que la prochaine grande idée viendra de vous...

www.youtube.com/@CAPTVperigordvert

CAP'TV est soutenue par Brantôme en Périgord, la Communauté de communes Dronne et Belle, la Fondation Agir du Crédit Agricole Charente-Périgord, Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA)



CAP'TV remercie pour leur confiance : le CPIE Périgord-Limousin, le District de Football Dordogne-Périgord, le Handball Club de Brantôme, Le CAB de Brantôme, Trélassac Antonne Périgord Football Club, la JSA Cyclisme de St Astier, LibertéFM de Ribérac, Brantomobile, la Caisse de solidarité de prêt mutuel Dronne et Belle, l'ESC le Ruban Vert, le comité des fêtes de Biras...

Contact : Histoire2Voir – Antoine HOSPITALIER – h.antoine@gmx.fr - 0662620076



COMITÉ DES FÊTES DE VALEUIL

À l'aube de 2025, le comité des fêtes de Valeuil se porte bien, en effet après une période délicate de sommeil, la reprise des activités s'est avérée très satisfaisante.

La présence et la participation des habitants de Valeuil nous a redonné du baume au cœur.

Je voudrais profiter de cette occasion pour remercier l'ensemble des membres de ce comité sans qui rien ne serait possible ainsi que toutes les personnes qui se joignent à nous pour nous donner un coup de main.

Il va sans dire que le bénévolat aujourd'hui n'attire pas grand monde, cependant la participation de jeunes gens à nos diverses manifestations nous laisse à penser que tout espoir est permis, en ce qui concerne la relève.

Avis aux volontaires, vous êtes les bienvenus !

Remerciements également à la municipalité qui nous apporte aides financière et technique, ce qui nous permet de faire perdurer cette association dans de bonnes conditions.

Remerciements également à tous les commerçants qui participent généreusement à alimenter nos tombolas par leurs dons.

Votre présence à tous, élus locaux, habitants de Valeuil, habitants des alentours et de plus loin, nous est précieuse et c'est avec plaisir que nous vous accueillerons lors de nos prochaines activités (lotos, repas divers, feu de Saint Jean et autres manifestations en 2025).

Serge Ducaruge, président

UNE BALADE EN CHŒURS AU CŒUR DE LA CITÉ

Malgré le temps incertain, le public était au rendez-vous pour la deuxième édition de « Balade en chœurs » le 28 septembre dernier. Cet événement, qui accueille des chorales venues des quatre coins du département, est pensé comme une déambulation musicale entraînant le public dans les différents lieux de la cité. Les concerts se sont déroulés dans la bonne humeur et la convivialité avec un chant final regroupant les six chorales. « Notre satisfaction, c'est de voir les sourires des spectateurs qui reprennent en fredonnant les airs populaires. La musique et les chansons sont génératrices de relations humaines » dira Antoine Broutin, le président du Foyer Laïque, organisateur de la manifestation. Le Foyer Laïque avec la section de la chorale Y'a d'la voix est partant pour organiser la prochaine édition. La date est déjà retenue. Alors rendez-vous le **27 septembre 2025** !

Connaissez-vous le Foyer Laïque de Brantôme ?

S'il est une association faisant partie du paysage culturel et populaire de Brantôme, c'est bien le Foyer Laïque. En effet, l'association existe depuis 1947. Elle s'appelait à l'origine, « l'Amicale laïque des anciens élèves de l'école de Brantôme ». Au fil de ses 77 ans d'existence, le Foyer Laïque a eu de nombreuses sections qui ont parfois pris leur envol pour créer leur propre association (tennis club, judo, informatique, club du troisième âge...).

Aujourd'hui, outre ses actions pour aider aux différents projets des écoles avec la coopérative scolaire, le Foyer Laïque soutient trois sections dynamiques :

- La chorale Y'a d'la voix, jeune et active avec ses trente années d'existence ;
- l'atelier théâtre Passage à l'acte sous la conduite de leur metteur en scène, Josiane Casabeau, qui propose chaque année un nouveau spectacle ;
- l'école de musique Fa-Si-La-Jouez avec ses quatre professeurs qui proposent des cours de chant, de piano, de violon et de violoncelle pour tous les niveaux.

Le Foyer a également organisé cette année la première édition de Brantomobile, grand rassemblement de véhicules anciens. Une manifestation réussie qui a attiré un public nombreux.

À savoir : **La chorale Y a d'la voix** répète tous les mardis de 20h à 22h, à la salle des fêtes de Cantillac sous la conduite de son chef de chœur Francis Célérrier.

Rejoignez-nous si vous aimez chanter ! Contacts : Antoine - 06 84 46 10 08 et Nathalie - 06 40 05 63 44

L'école de musique Fa-si-la-jouez accueille ses élèves dans le cadre exceptionnel de l'abbaye de

Brantôme pour des cours individuels ou collectifs. Contacts : Lara - 06 24 22 64 98 et Katerina - 06 56 86 06 37



TENNIS CLUB DE BRANTÔME

Le club de tennis de Brantôme, une association engagée et dynamique sur la commune depuis plus de 30 ans.

Avec près de 100 licenciés, le club propose des cours adaptés à tous les niveaux et tous les âges dispensés par Cyril, coach diplômé d'état. Nous bénéficions de 2 courts extérieurs et une toute nouvelle salle couverte. Vous avez droit à 2 cours d'essai pour taper la balle avec des groupes sympas dans une super ambiance.

Le planning des entraînements est disponible au club house et accessible sur les réseaux sociaux.

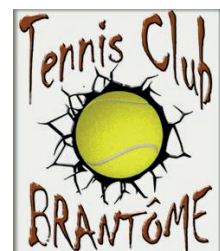
L'adhésion au club permet également d'avoir accès aux terrains quand vous voulez pour pratiquer en loisir, sans pour autant prendre des cours.

Fort de son esprit sportif, le tennis club participe et propose tout au long de l'année des événements conviviaux, des tournois et championnats ainsi que des manifestations culturelles. On collabore avec d'autres clubs comme la zumba, le foot, le hand.

L'équipe des bénévoles du club organise depuis 2 ans une soirée dîner-concert avant l'été qui rencontre un franc succès, la prochaine édition est d'ores et déjà en réflexion, la date est réservée au **17 mai 2025**.

La pérennité du club est soutenue par la municipalité, le comité FFT et nos nombreux partenaires commerçants et artisans de Brantôme et ses environs que nous remercions particulièrement et sans qui le club ne pourrait pas fonctionner financièrement.

Alors, si vous aussi vous souhaitez pratiquer, vous investir sportivement et festivement, n'hésitez plus et rejoignez-nous !



À très vite au Tennis Club Brantômois. Tennistiquement vôtre !

DE PLUS EN PLUS D'ADHÉRENTS CHEZ STEP DANCE

L'association Step dance a repris le chemin des cours... de danse et pas seulement !

Habi donne toujours des cours le mercredi et le samedi aux plus jeunes élèves, de la découverte de la danse à l'apprentissage du jazz-contemporain ou de la danse classique ainsi qu'aux adultes avec un cours d'afro-contemporain.

Lola, récemment arrivée, dispense des cours de street dance aux enfants et ados/adultes le vendredi et un nouveau cours de contemporain fusion pour ados/adultes le lundi.

Autre nouveauté, l'arrivée d'Anaïs qui propose un cours de Pilates le mardi soir et vient ainsi compléter l'offre de cours bien-être avec le Yoga de Tatiana le lundi et les cours de Munz floor® d'Habi les mercredi et samedi.

Toutes ces nouveautés ont amené beaucoup de nouveaux élèves et on s'en réjouit ! L'association compte une centaine d'adhérents, du jamais vu en 25 ans !

Plusieurs projets sont prévus cette année : participation au Téléthon fin novembre, voyage à Paris en décembre, sorties spectacles en janvier/février, gala en mai ou juin.

Il est possible de s'inscrire en cours d'année avec un tarif adapté. Les cours de Yoga, Pilates et Munz floor® peuvent aussi se prendre à la carte. Contact : Delphine Coudert (présidente) au 06 81 25 95 77



Le groupe des JO.

À noter que le groupe des « JO 2024 » composé d'une quinzaine d'élèves a été récompensé du trophée des talents 2024 pour sa participation dansée à l'arrivée de la flamme à Agonac le 22 mai.

BRANTÔME KARATÉ DO CLUB

Créé en 1986 et fort de ses 38 ans d'existence et d'expériences, le club de karaté Brantôme Karaté Do est en pleine évolution. Avec le changement du bureau et le renforcement de son équipe d'enseignants, le club de karaté met en place des cours de self défense adultes hommes et femmes en parallèle des cours de karaté.

Les cours de karaté et self défense sont dispensés par 2 instructeurs fédéraux :

- Saeid Maleki-Raee, 4ème dan de karaté Shotokan & arbitre, juge départemental et de ligue Nouvelle-Aquitaine.
- Régis Renier, 3ème dan de karaté Shotokan & animateur de self-défense.

Régulièrement présent aux compétitions départementales et de ligue, le club vous propose ses cours les mardis et jeudis de 18h à 19h pour les enfants et de 19h à 20h30 pour les adultes.

Nous sommes également présents et actifs sur Facebook et Instagram (BRANTOME KARATE DO CLUB). Nous vous attendons motivés et en forme au sein de notre club familial et dynamique. Contact : 06.88.83.37.63 / 06.22.58.85.17.



PÉTANQUE BRANTÔME-CHAMPAGNAC

L'équipe fanion redescend en Régional. Après 2 années en National 3, nos joueurs n'auront pas réussi à se maintenir à ce niveau pour 2025.

Avec 2 victoires pour 5 défaites, c'est à la dernière partie de la dernière rencontre que s'est joué notre destin.

La saison aura aussi été compliquée pour les autres équipes avec aucune phase finale, pour la première fois depuis longtemps...

Côté satisfactions, le doublé en Doublette Jeu Provençal (champion et vice-champion et le titre ramené au club pour la 2ème année consécutive !), restera un moment fort de la saison avec un 1/16e de final au France pour Rémi et Quentin. Casto, Gégé et Micka sont vice-champions de Dordogne tripléte dans l'épreuve phare de notre discipline et se sont qualifiés pour la ligue. Mathis, toujours au rendez-vous s'impose en tripléte Junior. Enfin, en coupe de France, nous avons atteint le 2e tour de Zone, battu de peu dans le Gers.

Le 16 novembre dernier, le club et la commune de Brantôme-en-Périgord ont eu l'honneur d'accueillir le Congrès Départemental du CD24 à la salle du Dolmen. Après une longue après-midi de travail, la soirée s'est prolongée tard dans la nuit dans une ambiance conviviale et festive chère à notre Président.

En 2025, en plus des équipes Sénior et Féminine, devrait voir le jour une équipe Vétérans.

Si vous souhaitez nous rejoindre, contacter Christophe au 06.56.71.17.34 ou Rémi au 06.06.85.29.55.



HUBERT PREND LA ROUTE : LE COMPAGNON MOBILE DU RUBAN VERT !

Hubert est un vent de fraîcheur qui souffle sur les villages et les hameaux de Dronne et Belle. Ce nouveau venu du Ruban Vert a pour mission de dynamiser les rencontres, de tisser des liens entre nous, et devant votre porte. Son idée ? Parcourir les routes et s'arrêter dans les lieux de vie pour offrir des moments de convivialité grâce à son aménagement aux petits oignons ; une cuisine, des banquettes, un écran et des malles surprises. Pour qui ? Des centres des villages aux hameaux isolés, Hubert est là pour répondre aux besoins et aux envies de tous, des plus petits aux plus grands, de 0 à 99 ans, grâce à nos équipes jeunesse, famille, sénior et numérique, qui seront plus mobiles et réactives.



Un éventail d'activités et de services. À chaque arrêt, Hubert propose un large éventail d'activités. Vous aimez cuisiner ? Hubert peut organiser un atelier où chacun apporte sa patte. Vous préférez la détente ? Installez-vous pour savourer un thé ou un café dans une atmosphère chaleureuse. Les amateurs de jeux de société ne sont pas oubliés non plus : une partie de scrabble ou de jeu de cartes peut vite s'organiser sur la place de votre village !

Et si vous êtes plus créatif, pourquoi ne pas participer à un atelier couture pour apprendre ou perfectionner votre technique ?

Et si vous avez des enfants, ils pourront profiter d'une animation conçue juste pour eux, mettre en avant la relation parents enfants et favoriser les échanges entre parents.

L'équipe du Ruban Vert l'a conçu pour prendre le temps. Prendre le temps de créer un lien réel, pour découvrir ou redécouvrir le plaisir de partager un moment ensemble, et de nouer des relations entre voisins. C'est aussi l'occasion pour vous qui vivez dans des zones moins accessibles de profiter de services variés comme une assistance numérique ou des cours d'informatique, directement à votre porte.

Vous souhaitez retrouver Hubert près de chez vous ? Appelez-nous, on en discute, on arrive !

Le Ruban Vert, La Passerelle 5 place de la Jeunesse 24310 Brantôme en Périgord
05.53.35.19.81 ou accueil.brantome@lerubanvert.org

L'espace des élu(e)s minoritaires

Voilà bientôt 5 ans que nous travaillons dans l'intérêt collectif, que nous proposons, amendons et soutenons les projets du conseil municipal. Même si nous sommes parfois en désaccord avec certaines orientations et décisions prises, il est important de rappeler que l'ensemble des élu(e)s n'a qu'un objectif : le développement de notre territoire et la qualité de vie de ses habitants. Mais si nous avons bien un objectif commun, nous n'avons pas la même philosophie de gestion de la vie publique.

Lors de la campagne électorale de 2020, nous avons pris l'engagement d'être proche de vous, de rencontrer régulièrement les citoyens, les artisans, les commerçants, les associations afin de proposer des temps d'échanges directs avec les élu(e)s.

Nous avons tenté, malgré notre faible représentation au sein du conseil, de mettre en œuvre au mieux cette participation citoyenne, cette écoute et ce partage d'information dès que nous en avons l'occasion : proposition de vous associer au choix de la nouvelle mairie par une consultation citoyenne ; création de commission extra-municipale ouverte aux citoyens ; animation des communes historiques (Brantomobile)...

Durant 5 ans, nous n'avons cessé d'être à l'écoute, de rencontrer, d'expliquer, de porter les propositions, d'entendre les plaintes et observations, que ce soit des habitants, des associations, des acteurs économiques.

Les années à venir s'annoncent difficiles avec le désengagement progressif de l'Etat et des services publics, la baisse des aides du Département, de la Région et de l'Europe. D'importants chantiers (commune et intercommunalité) devraient démarrer prochainement et largement impacter les budgets. Mais nous avons à cœur de ne pas abandonner les « petits projets du quotidien » et de ne pas pénaliser les communes historiques de Brantôme en Périgord. Aussi, nous allons poursuivre et amplifier cette écoute, cette proximité et cette co-construction des projets avec vous afin de privilégier et de cibler ceux qui vous sont les plus utiles et les plus susceptibles d'améliorer le quotidien de tous.

Nous ne devons jamais oublier que nous sommes élu(e)s pour mettre en œuvre vos attentes, améliorer votre vie et développer notre territoire. Ceci n'est possible que s'il y a un lien direct, une écoute attentive entre élu(e)s et habitants. Vous confiez à vos élu(e)s une mission : travailler pour vous et surtout, avec vous. Tel est et tel sera notre objectif.

F.VILHÈS, S.GAUDOU, M.BESSIÈRE, C.DUVERNEUIL, N. CHOLET, F.DOUSSEAU

Informations pratiques

Mairies déléguées : Horaires d'accueil

EYVIRAT	JEUDI : 13h30 - 17h
CANTILLAC	LUNDI : 9h30 - 11h30 Accueil assuré par le maire délégué
LA GONTERIE BOULOUNEIX	1 ^{er} VENDREDI du mois : 9h - 12h30
SAINT CRÉPIN DE RICHEMONT	MERCREDI : 13h30 - 17h
SENCENAC - PUY DE FOURCHES	JEUDI : 13h45 - 17h
VALEUIL	LUNDI: 13h30 - 17h
SAINT JULIEN DE BOURDEILLES	SAMEDI: 11h-12h Accueil assuré par le maire délégué

Tous les habitants peuvent également téléphoner ou se déplacer à la Mairie de Brantôme en Périgord tous les jours de la semaine aux horaires d'ouverture.

État civil (depuis juin 2024)

Naissances : 8 - Mariages : 6 - Décès : 35

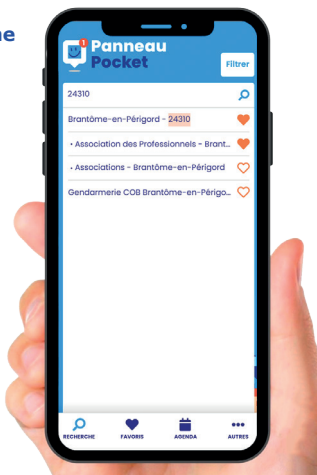
N'oubliez pas que vous pouvez recevoir des informations de la mairie, des associations et de la gendarmerie grâce à l'application PanneauPocket !

COMMENT RECEVOIR LES INFORMATIONS ?

- Ouvrez l'onglet **Recherche**
- Tapez **24310**
- Cliquez sur le ❤️

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

**BONNE
UTILISATION !**



MAIRIE

Horaires d'ouverture

***Du lundi au vendredi
9h - 12h30 et 13h30 - 17h***

Mme le Maire : sur RDV

Adjoints : sur RDV

05.53.05.70.21



Attention : France Services sera déplacé dans la nouvelle mairie dès son ouverture au public.

- **Lundi** 9h à 12h30
- **Mardi** 9h à 12h30 - 14h à 17h
- **Mercredi** 9h à 12h30 - 14h à 17h
- **Jeudi** 9h à 12h30
- **Vendredi** 9h à 12h30 - 14h à 17h

Merci de privilégier votre venue sur rendez-vous.

05.32.65.01.00

Nous vous rappelons que deux agents France Service sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches administratives.

Des permanences de divers services publics sont également mises en place (impôts, CPAM, CDAD, ADIL...).

HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNAUTAIRE

À partir du 01/01/2025



MERCREDI	14h - 18h
JEUDI	16h - 18h
VENDREDI	9h - 12h
SAMEDI	9h - 12h

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

DIMANCHE ET LUNDI	FERMÉE
MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI	Du 15/09 au 15/06 : 9H - 16H Du 15/06 au 15/09 : 7H - 14H
SAMEDI	8H - 12H

Mairie de Brantôme-en-Périgord - Boulevard Charlemagne 24310 Brantôme en Périgord

Tél : **05 53 05 70 21** / mairie@brantomeenperigord.fr / www.brantomeenperigord.fr

Directrice de publication : Monique RATINAUD / Conception-Rédaction : Malaurie DISTINGUIN, Christine MARQUET et Mathieu PEYPELUT.

Le bulletin est distribué par vos élus.